DNCA INVEST
VALUE EUROPE

ACTIONS EUROPÉENNES VALUE

Objectif de gestion

Le Compartiment cherche à surperformer l'indice : Stoxx Europe 600 Net Return, sur la durée d'investissement Recommandée (5 ans). L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).
Pour atteindre son objectif d'investissement, la stratégie d'investissement s'appuie sur une gestion discrétionnaire active.

Indicateurs financiers

Valeur liquidative (EUR)	365,60
Actif net (m€)	1 748
Nombre de lignes actions	51
Capitalisation moyenne (md€)	56
Price to Earning Ratio 2026e	13,0x
Price to Book 2025	1,9x
VE/EBITDA 2026e	7,3x
DN/EBITDA 2025	1,8x
Rend. du free cash-flow 2026e	6,86%
Rend. du dividende 2025e	2,92%

Facset, consensus des analystes au 30/09/2026. Les données financières présentées dans ce document sont fournies à titre indicatif et sont basées sur les consensus de marché disponibles à la date de rédaction du document. Ces données reposent sur des hypothèses de marché actuelles et sont susceptibles d'évoluer. Elles ne constituent pas une garantie de performance future.

Performance base 100 (du 30/09/2016 au 30/09/2026)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

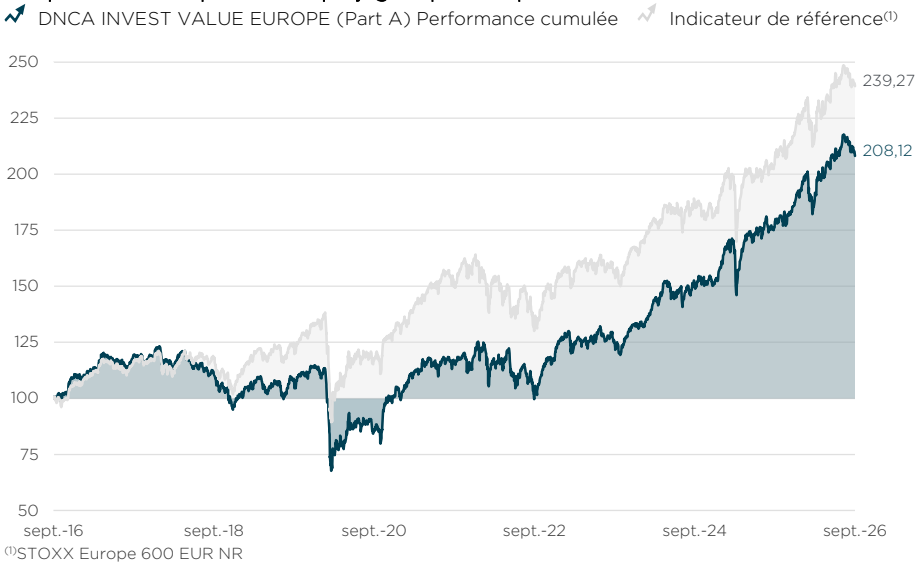

(1)STOXX Europe 600 EUR NR

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion.

Performances annualisées et volatilités (%)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Part A	+17,57	+18,23	+12,35	+7,60	+7,35
Indicateur de référence	+16,56	+15,03	+9,69	+9,11	+7,30
Part A - volatilité	11,24	12,01	14,20	15,61	17,10
Indicateur de référence - volatilité	12,19	12,38	13,95	14,98	18,19

Performances cumulées (%)

	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Part A	-3,07	+11,17	+17,57	+65,42	+79,02	+108,12
Indicateur de référence	-2,42	+9,52	+16,56	+52,30	+58,86	+139,28

Performances calendaires (%)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Part A	+23,19	+14,36	+13,83	-1,73	+18,24	-11,58	+16,98	-18,16	+8,83	+2,18
Indicateur de référence	+19,80	+8,78	+15,81	-10,64	+24,91	-1,99	+26,82	-10,77	+10,58	+1,73

Indicateur de risque

1 2 3 **4** 5 6 7

Du risque le plus faible au risque le plus élevé

Indicateur de risque synthétique selon PRIIPS. 1 correspond au niveau le plus faible et 7 au niveau le plus élevé.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Ratio de Sharpe	1,38	1,29	0,72	0,43
Tracking Error	3,64%	4,14%	5,39%	5,65%
Coef. corrélation	0,95	0,94	0,93	0,93
Ratio d'information	0,28	0,77	0,49	-0,27
Bêta	0,88	0,91	0,94	0,97

Principaux risques : risque actions, risque de change, risque en perte de capital, risque lié à l'investissement dans des produits dérivés, risque de durabilité, risque ESG

DNCA INVEST
VALUE EUROPE
ACTIONS EUROPÉENNES VALUE

Principales positions*

	Poids
CAPGEMINI SE	3,06%
ROCHE HOLDING AG	2,48%
ANGLO AMERICAN PLC	2,44%
ASR NEDERLAND NV	2,44%
ABN AMRO BANK NV-CVA	2,42%
FRESENIUS SE & CO KGAA	2,39%
EDENRED	2,32%
INFORMA PLC	2,30%
FLSMIDTH & CO A/S	2,28%
RYANAIR HOLDINGS PLC	2,27%
	24,40%

Contribution à la performance du mois
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Meilleures	Poids	Contribution
SHELL PLC	1,51%	+0,11%
ABN AMRO BANK NV-CVA	2,42%	+0,09%
INFINEON TECHNOLOGIES AG	1,68%	+0,09%
SSE PLC	2,08%	+0,04%
RYANAIR HOLDINGS PLC	2,27%	+0,03%

Moins bonnes	Poids	Contribution
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	1,89%	-0,24%
CRH PLC	2,00%	-0,22%
EDENRED	2,32%	-0,21%
DANONE	2,06%	-0,19%
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	1,83%	-0,16%

Répartition par classe d'actifs

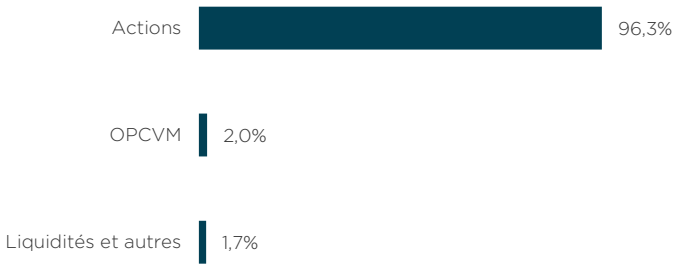

Répartition par capitalisation

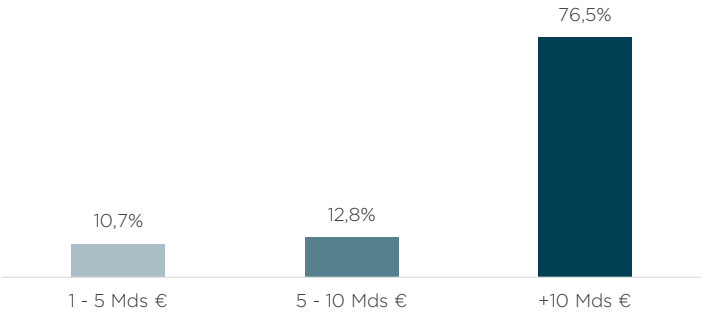

Répartition sectorielle (ICB)

	Fonds	Indice
Biens et services industriels	17,0%	15,2%
Banques	15,8%	16,2%
Santé	10,2%	12,1%
Énergie	9,8%	6,8%
Bâtiment et matériaux de	6,2%	3,0%
Services aux collectivités	5,9%	4,6%
Technologie	4,7%	9,5%
Médias	4,4%	0,6%
Ressources de base	4,2%	2,7%
Agroalimentaire, boisson et tabac	4,2%	4,8%
Télécommunications	3,2%	2,6%
Assurance	2,4%	5,8%
Voyages et loisirs	2,3%	0,8%
Chimie	2,2%	2,1%
Produits et services de	2,0%	4,0%
Services financiers	1,8%	4,0%
OPCVM	2,0%	N/A
Liquidités et autres	1,7%	N/A

Répartition géographique

	Fonds	Indice
France	30,5%	14,7%
Royaume-Uni	14,5%	22,5%
Allemagne	11,8%	13,0%
Pays-Bas	10,0%	8,7%
Italie	5,9%	5,4%
Suisse	4,7%	13,9%
Danemark	4,4%	2,6%
Irlande	4,3%	0,7%
Norvège	3,5%	1,3%
Belgique	2,1%	1,8%
Autriche	2,1%	0,7%
Grèce	1,8%	0,5%
Espagne	0,8%	6,2%
OPCVM	2,0%	N/A
Liquidités et autres	1,7%	N/A

Principaux mouvements

Entrées : BP PLC

Sorties : AYVENS SA

Commentaire de gestion

Le mois de septembre a mis un terme à cinq mois consécutifs de hausse des marchés actions européens. Le STOXX Europe 600 Net Return a reculé de -2,42%, dans un environnement marqué par une nouvelle escalade des tensions au Moyen-Orient, la hausse des prix de l'énergie et un net durcissement des conditions financières.

Les perturbations persistantes autour du détroit d'Ormuz et de Bab el-Mandeb ont entretenu les craintes sur l'approvisionnement énergétique. Le Brent a ainsi progressé de 6,5% sur le mois, à 98 dollars le baril. Ce choc énergétique, conjugué à une activité économique demeurée résiliente, a ravivé les inquiétudes inflationnistes et entraîné une remontée des rendements obligataires. Le taux américain à dix ans a atteint 5,23%, son plus haut niveau depuis 2007.

En Europe, la BCE a relevé son taux de dépôt de 25 points de base, à 2,50%. Si l'activité est restée bien orientée, avec un PMI composite de la zone euro à 53,1 en septembre, les marchés ont pénalisé les actifs les plus sensibles à la hausse des taux. Les préoccupations budgétaires et politiques ont été particulièrement vives en France : l'écart entre les taux français et allemands à dix ans a dépassé 120 points de base au cours du mois. Le CAC 40 a ainsi reculé de 4,4%, nettement plus que le marché européen.

Sur le plan sectoriel, l'énergie (+2,8%) et la technologie (+2,0%) ont été les seuls secteurs européens à terminer le mois dans le vert. L'énergie a bénéficié de la hausse du pétrole, tandis que la technologie a continué d'être portée par les investissements dans les infrastructures liées à l'intelligence artificielle et les semi-conducteurs. À l'inverse, l'automobile (−8,1%), les services financiers (−7,1%), l'immobilier (−7,2%) et les secteurs liés à la consommation ont été pénalisés par la remontée des taux, les craintes de ralentissement de la demande et une aversion accrue au risque.

Le fonds affiche une performance de -3,07% sur la période, contre -2,42% pour son indice de référence, le STOXX Europe 600 Net Return.

Les principaux détracteurs de la performance ont été Compagnie de Saint-Gobain (−24 bps), CRH (−22 bps) et Edenred (−21 bps). Les valeurs exposées à la construction ont souffert du mouvement de hausse des taux, qui a pesé sur les secteurs cycliques et sensibles au financement. Edenred a corrigé après un fort rebond du titre les mois précédents.

À l'inverse, les principaux contributeurs ont été Shell (+11 bps), ABN Amro (+9 bps) et Infineon (+9 bps). Shell a bénéficié de la hausse des cours du pétrole, tandis qu'Infineon a profité du retour du thème de l'intelligence artificielle générative et des anticipations de demande accrues pour les semi-conducteurs.

Au cours du mois, nous avons cédé notre position en Ayvens. Cette décision s'inscrit dans notre volonté de réduire l'exposition du portefeuille au risque français, dans un contexte de remontée de la prime de risque souveraine et de volatilité accrue sur les actifs français.

Achevé de rédiger le 07/10/2026.

Isaac Chebar

Julie Arav

Maxime Genevois, CFA

Boris Radondy, CFA

Analyse extra-financière interne

Taux de couverture ABA+: 98,0%

Note Responsabilité moyenne : 4,9/10

% des émetteurs ayant une analyse des plans de transition : 100,0%

Exposition aux ODD(3) (% de chiffre d'affaires)

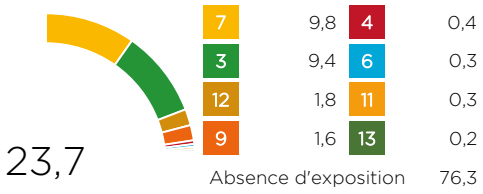

Exposition transition/RSE(2)

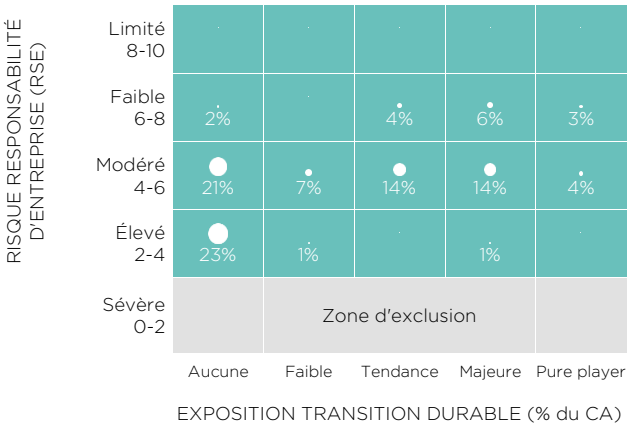

Méthodologie d'analyse

Nous développons des modèles propriétaires construits sur notre expertise et la conviction d'apporter une valeur ajoutée tangible dans la sélection des titres en portefeuille. Le modèle d'analyse ESG de DNCA Above & Beyond Analysis (ABA), respecte ce principe et offre une notation dont nous maitrisons l'ensemble de la construction. Les informations émanant des entreprises constituent l'essentiel des données utilisées dans notre notation. Les méthodologies de calcul des indicateurs ESG et notre politique d'investisseur responsable et d'engagement sont disponibles sur notre site internet en cliquant ici.

(1) La notation sur 10 intègre 4 risques de responsabilité : actionnariale, environnementale, sociale et sociétale. Quel que soit leur secteur d'activité, 24 indicateurs sont évalués comme le climat social, les risques comptables, les fournisseurs, l'éthique des affaires, la politique énergétique, la qualité du management....

(2) La matrice ABA combine le Risque de Responsabilité et l'exposition à la Transition Durable du portefeuille. Elle permet de cartographier les entreprises en adoptant une approche risques / opportunités.

(3) 1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

(4) 5 transitions reposant sur une perspective à long terme du financement de l'économie permettent d'identifier les activités ayant une contribution positive au développement durable et de mesurer l'exposition des entreprises en chiffre d'affaires ainsi que l'exposition aux Objectifs du Développement Durable de l'ONU.

+Le taux de couverture mesure la part des émetteurs (actions et obligations d'entreprises) pris en compte dans le calcul des indicateurs extra-financiers. Cette mesure est calculée en % de l'actif net retraité des liquidités, des instruments monétaires, des instruments dérivés et de tout véhicule hors périmètre "actions et obligations d'entreprises cotées".

Informations administratives

Nom du compartiment : Value Europe
Nom de la SICAV : DNCA INVEST
Code ISIN (Part A (EUR)) : LU0284396016
Politique de distribution : capitalisation
Classification SFDR : Art.8
Date de création : 26/06/2008
Horizon d'investissement : Minimum 5 ans
Devise : Euro
Minimum d'investissement : 2 500 EUR
Pays de domiciliation du fonds : Luxembourg
Forme juridique : SICAV
Type de fonds : OPCVM
Indicateur de référence : STOXX Europe 600 EUR NR
Fréquence de calcul des VL : Quotidienne
Société de gestion : DNCA Finance
Pays de domiciliation de la société de gestion : France
Dépositaire : BNP Paribas - Luxembourg Branch
Cut off : 12 h 00, heure de Luxembourg
Règlement / Livraison : T+2

Equipe de gestion :
Isaac CHEBAR
Julie ARAV
Maxime GENEVOIS, CFA
Boris RADONDY, CFA

Éligible à l'assurance vie : Oui
Éligible au PEA : Oui

Frais

Coûts d'entrée : 2% max
Coûts de sortie : -
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 2,13%
Coûts de transaction : 0,10%
Commissions liées aux résultats : 0,16%. Correspondant à 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice : STOXX Europe 600 EUR NR avec High Water Mark. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus comprend la moyenne des 5 dernières années.

Glossaire

Bêta. Le bêta d'un titre financier est une mesure de la volatilité ou de sensibilité du titre qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur du titre et les fluctuations du marché. Il s'obtient en régressant la rentabilité de ce titre sur la rentabilité de l'ensemble du marché. En calculant le bêta d'un portefeuille, on mesure sa corrélation avec le marché (l'indice de référence utilisé) et donc de son exposition au risque de marché. Plus la valeur absolue du bêta du portefeuille est faible, moins il est exposé aux fluctuations du marché, et inversement.
Cash flow. Le cash flow représente l'ensemble des flux de liquidités générés par les activités d'une société. Pour les analystes et les créanciers, il constitue un bon moyen d'appréhender la solvabilité et la pérennité d'une entreprise. C'est également un indicateur permettant de connaître l'aptitude de l'entreprise à financer ses investissements à partir de son exploitation ou encore sa capacité à distribuer des dividendes à ses actionnaires.
Coefficient de corrélation. Le coefficient de corrélation est une mesure de la corrélation. Il permet de déterminer le lien entre deux actifs sur une période donnée. Un coefficient positif signifie que les deux actifs évoluent dans le même sens. A l'inverse, un coefficient négatif signifie que les actifs évoluent dans le sens opposé. La corrélation ou la décorrélation peut être plus ou moins forte et varie entre -1 et 1.
Rend. du dividende. Le rendement d'une action est le rapport dividende / cours de l'action.
DN/EBITDA (Dette Nette / EBITDA). Le rapport dette nette / excédent brut d'exploitation. Il permet d'estimer le levier financier d'une société.
EV (Enterprise Value - Valeur d'entreprise). La valeur de l'entreprise ou valeur de l'actif économique, correspond à la valeur de marché de l'outil industriel et commercial. Elle est égale à la somme de la valeur de marché des capitaux propres (capitalisation boursière si l'entreprise est cotée) et de la valeur de marché de l'endettement net.
P/B. Le Price to Book Ratio correspond au coefficient mesurant le rapport entre la valeur du marché des capitaux propres (la capitalisation boursière) et leur valeur comptable. Il permet de comparer la valorisation d'une société par le marché à sa valorisation comptable.
P/CF (Price/Cash Flow). Ratio financier calculé en divisant le cours de l'action par le cash flow par action.
PER (Price Earnings Ratio). Un ratio boursier qui met en relation le cours d'une action divisé par le bénéfice net par action (BNPA). Le calcul du PER permet de savoir combien de fois se paie le bénéfice par action pour acheter l'action.
Ratio de Sharpe. Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au Taux de l'argent sans risque d'un portefeuille d'actifs divisé par l'écart type de cette rentabilité. C'est donc une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Il permet de mesurer les performances de gérants pratiquant des politiques de risque différentes.
ROE (Return On Equity). La rentabilité des capitaux propres, ou rentabilité financière, se mesure par le rapport résultat net/capitaux propres. Elle est égale à la somme de la rentabilité économique et de l'effet de levier.
Tracking Error. Mesure de l'écart type de la différence de rentabilité (différence de performances) de l'OPCVM et de son indice de référence. Plus le tracking error est faible, et plus l'OPCVM a une performance moyenne proche de son indice de référence.
Volatilité. Mesure des fluctuations de valeur d'un actif autour de sa valeur moyenne. Elle se calcule mathématiquement par l'écart-type des rentabilités de l'actif. La volatilité constitue un indicateur de risque : plus elle est élevée, plus le risque est statistiquement grand.

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de DNCA Finance. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de DNCA Finance. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le Prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires de l'OPC sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.dnca-investments.com ou sur simple demande écrite adressée à dnca@dnca-investments.com ou adressée directement au siège social de la société 19, Place Vendôme – 75001 Paris. Les investissements dans des OPC comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les OPC présentés. DNCA Finance ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis.
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
Compartiment de DNCA INVEST Société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois ayant la forme d'une Société Anonyme – domiciliée au 60 Av. J.F. Kennedy - L-1855 Luxembourg. Elle est agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et soumise aux dispositions du Chapitre 15 de la Loi du 17 décembre 2010.
DNCA Finance est une Société en Commandite Simple agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP00-030 régie par le Règlement général de l'AMF, sa doctrine et le Code Monétaire et Financier. DNCA Finance est également Conseiller en Investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II. DNCA Finance – 19 Place Vendôme-75001 Paris – e-mail : dnca@dnca-investments.com – tél : +33 (0)1 58 62 55 00 – site internet : www.dnca-investments.com
Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de DNCA Finance ou au sein d'un délégataire de DNCA Finance), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de DNCA Finance en écrivant au siège social de la société (19 Place Vendôme, 75001 Paris, France). En cas de désaccord persistant, vous pouvez avoir accès à la médiation. La liste des organismes de résolution extrajudiciaire des litiges ainsi que leurs coordonnées en fonction de votre pays et/ou de celui du prestataire concerné est librement consultable en suivant le lien https://finance.ec.europa.eu/consumer-finance-and-payments/retail-financial-services/financial-dispute-resolution-network-fin-net/members-fin-net-country_fr.
Un résumé des droits des investisseurs est disponible en français au lien suivant : https://www.dnca-investments.com/informations-reglementaires
Cet produit promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Nous vous précisions que la décision d'investir dans le Fonds doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques de celui-ci ainsi que l'ensemble de ses objectifs tels que décrits dans le prospectus.
Cet OPCVM est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), par un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait entraîner un effet négatif réel ou potentiel impact sur la valeur de l'investissement.
Si le processus d'investissement de portefeuille peut intégrer une approche ESG, l'objectif d'investissement du portefeuille n'est pas en premier lieu d'atténuer ce risque. La politique de gestion du risque de durabilité est disponible sur le site internet de la Société de gestion.
L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR). Il n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par l'OPCVM.